

**Détails de production du mois de janvier :**

La production nucléaire a représenté 72 % de la production (84,2 % de la consommation). Quelques précisions sur la production nucléaire :

- 48 tranches ont eu un facteur de charge supérieur à 80% (82,1 % en puissance brute du parc),
- 30 tranches ont eu un facteur de charge supérieur à 90% (52,4 % en puissance brute du parc),

**Statistiques des données définitives du mois de janvier :**

Les facteurs de charge des productions mensuelles ont été respectivement :

- 86,8 % pour le nucléaire,
- 21,5 % pour les combustibles fossiles,
- 38,1 % pour l'hydraulique,
- 39,7 % pour l'éolien,
- 4,9 % pour le photovoltaïque.

Sur les puissances au pas de 30 minutes :

- le maximum du facteur de charge de l'éolien a été de 82 % et le minimum a été de 4,1 %,
- le maximum du facteur de charge du photovoltaïque a été de 40,3 %.

Le mois de janvier a été marqué par des températures globalement supérieures aux températures de référence (voir page 27). La production d'énergies renouvelables a représenté 21,8 % de la production (25,4 % de la consommation) grâce à une forte production de l'éolien et de l'hydraulique. La production à partir des énergies fossiles a été limitée à 6,2 % de la production (7,2 % de la consommation), en particulier la production à partir du fioul est presque uniquement limitée à la cogénération (voir page 10).

Un phénomène très particulier est à signaler concernant la production éolienne, du 16 au 19 janvier la production a été quasiment stable avec un facteur de charge de l'ordre de 70 % (voir pages 15 et 28). Je ne pense pas avoir déjà constaté ce genre de phénomène.

Le pourcentage de production d'électricité décarbonée est de 92,4 % (84,2 % en janvier 2017). La quantité de CO<sup>2</sup> rejetée a été de 40,2 g/kWh alors qu'elle était de 87,7 g/kWh en janvier 2017.

Le solde mensuel des échanges commerciaux a été exportateur, il a représenté 12,4 % de la production.

Les puissances installées éoliennes et photovoltaïques mentionnées sur les tableaux et graphiques sont fournies par RTE et elles correspondent à celles de la fin du mois précédent les données traitées.

Jean-Paul HULOT

PS les commentaires n'engagent que leur auteur.